

**LOI N° 2014-04 DU 05 MARS 2014**

portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé à Rome, le 15 juillet 2013, entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 25 février 2014 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord de financement d'un montant de **trente millions six cent mille (30 600 000) de dollars des USA équivalant à environ quinze milliards trois cent millions (15 300 000 000) de francs CFA**, signé à Rome le 15 juillet 2013, entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat. *My*

Fait à Cotonou, le 05 mars 2014

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

*[Signature]*  
**Dr Boni YAYI**

Le Ministre du Développement,  
de l'Analyse Economique  
et de la Prospective,

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

*[Signature]*

**Marcel A. de SOUZA**

*[Signature]*  
**Jonas GBIAN**

Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Elevage et de la Pêche

Le Ministre Chargé de la Microfinance,  
De l'Emploi des Jeunes et des Femmes

**Fatoumata AMADOU DJIBRIL**

**Françoise Abraoua ASSOGBA**

**AMPLIATIONS :** PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MDAEP 2MEF 2 MAEP 2 MCMEJF 2- AUTRES  
MINISTERES 22- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-  
IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.- 